

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

FEG : une première assemblée générale ordinaire et des promesses

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LA toute première assemblée générale ordinaire de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) s'est tenue hier à Libreville. 600 entreprises participent à ces travaux dirigés par Henri-Claude Oyima, président en exercice de ladite organisation. En présence de la ministre de la Justice, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, en qualité de principale invitée.

Trois points sont inscrits à l'ordre du jour de ces assises. Le premier concernait l'adoption des textes réglementaires. Lesquels concernent des nouveaux statuts, un nouveau règlement intérieur, une nouvelle charte déontologique, un nouveau pacte entre les entreprises et la Fédération. Quant au deuxième point, il portait sur la présentation du budget

de l'exercice 2023 où la stratégie de financement de l'économie nationale a été exposée aux participants. Le dernier point a mis le doigt sur la problématique de la prévoyance sociale sur laquelle Henri-Claude Oyima a indiqué que le secteur privé ne compte pas s'emparer de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). " Plusieurs disent que le secteur privé veut privatiser la CNSS, ce n'est pas le cas. Nous voulons que les Caisses de prévoyance sociale soient gérées selon les normes du secteur privé et que l'État reste uniquement dans son rôle de contrôleur."

En ouverture, le président de la FEG a exposé les activités de son organisation, pour le compte de l'année 2022, ainsi que son plan d'action pour l'année 2023. La FEG compte être très active cette année. L'organisation d'une série d'activités et d'événements est ainsi prévue. Cas du "Gabon

Business Forum", de la rencontre des entrepreneurs francophones à Québec (Canada), etc. Tout cela dans le but de créer un environnement favorable à l'économie nationale, mais aussi à la défense des entreprises gabonaises. Créée le 4 septembre 1959 sous l'appellation d'Union interprofessionnelle du Gabon, l'organisation a connu différentes mutations. Devenue entre-temps Confédération patronale gabonaise (CPG), elle a acquis sa nouvelle appellation, Fédération des entreprises du Gabon (FEG), le 10 octobre 2022 en assemblée générale ex-



Photo: GMNN

Les communications : une phase clé de l'assemblée générale ordinaire.

traordinaire. Plus de 500 entreprises avaient opté ce jour-là pour le changement de nom de l'institution, de son logo et de son siège.

Impacter le développement du Gabon

GMNN
Libreville/Gabon

Au cours des travaux de la première assemblée générale ordinaire de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) qui se sont tenus hier à Libreville, le programme d'actions à mener durant l'exercice 2023 a été décliné. Entre autres points : l'instauration d'un dialogue public-privé dynamique, l'amélioration du climat des affaires, le développement des relations internationales, la création du Club de Libreville. Tout un programme dont l'objectif est d'améliorer la compétitivité et la dynamique entrepreneuriale nécessaire à la création de nouvelles opportunités de croissance inclusive. Point important, le président de la FEG, Henri-Claude Oyima souhaite que son organisation s'implique davantage dans le développement du Gabon. " Pourquoi la FEG ne construirait-elle pas une auto-



Photo: GMNN

Henri-Claude Oyima et la ministre de la Justice, Erlune Antonela Erlyne Ndembet-Damas, lors de la première AG de la FEG.

route au Cap ou entre Libreville et Ntoum ? ", a-t-il lancé durant les échanges.

En effet, sous d'autres cieux, les hommes d'affaires et leurs entreprises s'imprègnent des projets de développement économiques pour les réaliser. Le Gabon présente souvent aux investisseurs internationaux en prospection ses projets prioritaires. Les entreprises installées sur son sol, surtout les plus grandes, pourraient sélectionner des projets importants et aider le gouvernement à les réaliser au lieu de se limiter à mettre en œuvre des politiques RSE sans impact structurant.



REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice

COMMUNIQUE

ACTIVITE MEDICO-CHIRURGICALE D'UROLOGIE

A l'invitation de la **CNAMGS**, en collaboration avec le service de santé militaire, le docteur **Éric Jacob BENIZRI**, séjournera à Libreville du **09 au 14 janvier 2023**, dans le cadre d'une activité médico-chirurgicale.

A cet effet, les patients intéressés par cette prestation sont invités à se présenter à l'**hôpital d'instruction des Armées Omar BONGO ONDIMBA (HIAOBO)**, selon le programme suivant :

DATES	LIEU	ACTIVITES	HORAIRES
Lundi 09 janvier 2023	HIAOBO	Consultations préopératoires avec le Dr OLAGUI , Urologue.	De 10h30 à 14h00
Mardi 10 janvier 2023	HIAOBO	Consultations, bilans préopératoires	De 8h00 à 18h00
Mercredi 11 janvier 2023	HIAOBO	et Interventions Chirurgicales pour les patients programmés avec le Dr BENIZRI	De 8h00 à 18h00
Jeudi 12 janvier 2023	HIAOBO		De 8h00 à 18h00
Vendredi 13 janvier 2023	HIAOBO		De 8h00 à 18h00
Samedi 14 janvier 2023	HIAOBO		De 8h00 à 18h00

NB :

Les patients assurés de la CNAMGS s'acquitteront de leur ticket modérateur sur tous les actes réalisés à leur profit.

Les nouveaux patients doivent préalablement prendre rendez-vous en appelant aux numéros ci-dessous.

Contacts :

CNAMGS Médecin référent : 065 99 07 60

Secrétariat du Service de Chirurgie Viscérale : 011.79.36.30/011.79.36.14

Le Directeur Général



Séverin Maxime ANGUILE

Établissement Public - Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
Siège Social : Bvd du Bord de Mer - B.P. 3999 Libreville-Gabon - Tél. : (241) 77 59 65/66/67/68 - Fax : (241) 77 59 64